

Jean-Baptiste André Godin à Véran Sabran, 10 août 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Sabran, Adolphe \(-1859\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (213, 214)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Véran Sabran, 10 août 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26717>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 août 1848](#)

Lieu de rédaction Mont-d'Origny (Aisne)

Destinataire [Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Sur l'affaire de contrefaçon Degon. À l'invitation d'Adolphe Sabran, Godin fait un historique de ses relations avec Barral dans l'affaire du procès en contrefaçon contre Degon et le prie de présenter sa lettre aux gérants de *La Démocratie pacifique* : « Barral s'est chargé des pièces d'un procès dans lequel est engagé tout l'avenir de mon industrie » ; Godin a écrit dix fois à Barral et à *La Démocratie pacifique* sans rien pouvoir obtenir ; il exprime le regret que « des phalanstériens se montrent aussi peu soucieux des intérêts d'autrui ». Godin s'apprêtait à se rendre à Paris le 30 juillet quand il a reçu une lettre de Barral l'informant qu'il avait déposé les pièces à *La Démocratie pacifique*, mais il attend depuis 13 jours leur envoi. Godin demande à Véran Sabran de se rendre à la *Démocratie pacifique* pour retirer les pièces et les lui expédier. Godin décrit les pièces à retirer : 4 brevets, 3 dessins, 8 déclarations particulières, 3 mémoires, 1 copie d'un rapport d'expertise, 1 contre-rapport d'expertise, le travail de Barral.

Notes Lieu de rédaction : le nom de la commune de Mont-d'Origny (Aisne) est inscrite en tête de la lettre.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#)
- [La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#)
- [Sabran, Adolphe \(-1859\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Barral, Jean-Augustin (1819-1884)

Genre Homme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriériste
- Ingénieur
- Presse
- Sciences

BiographieIngénieur, journaliste et fouriériste français né en 1819 à Metz (Moselle) et décédé en 1884 à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Ingénieur chimiste, publiciste, spécialiste des questions agricoles, Jean-Augustin Barral est un des rédacteurs du journal fouriériste [*La Démocratie pacifique*](#) (Paris, 1843-1851) de 1843 à 1848, et il réalise diverses expertises judiciaires pour des affaires de contrefaçons.

NomSabran, Adolphe (-1859)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Commerce
- Fouriériste

BiographieNégociant et fouriériste français décédé en 1859. Adolphe Sabran est le frère du fouriériste Véran Sabran (vers 1811-1874). En 1848, il est établi à Mont-d'Origny (Aisne), où Véran Sabran fonde en 1839 une fabrique de toiles pour la teinture et l'impression. Adolphe Véran est candidat aux élections législatives des 23 et 24 avril 1848 dans l'Aisne ; il obtient 5097 voix.

NomSabran, Véran (vers 1811-1874)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriériste
- Industrie (grande)
- Métiers de la confection

BiographieIndustriel et fouriériste français né à Nîmes (Gard) vers 1811 et décédé à Paris en 1874. Véran Sabran fonde en 1839 une fabrique de toiles pour la teinture et l'impression à Mont-d'Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), entre Guise et Saint-Quentin, et une maison de négoce de ses produits à Paris. Sabran est fouriériste et à ce titre, il est en relation depuis les années 1840 avec Jean-Baptiste André Godin. Sabran rend visite à Godin à Esquéhéries en mars 1846, et son nom est régulièrement mentionné par Godin dans sa correspondance avec l'[École sociétaire](#). Dans une lettre de 1847, il est domicilié au 3, rue Saint-Joseph, Paris.

Les deux industriels sont assez étroitement liés, puisqu'en 1853 Véran Sabran propose à Godin de le représenter au collège Chaptal à Paris où Émile Godin, fils de Jean-Baptiste est élève en internat. Il est actionnaire de la société de colonisation européo-américaine du Texas, créée en 1854 par Victor Considerant et dont Godin est un des gérants. Véran Sabran visite le Familistère de Guise en octobre 1871.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1848

Paris

10 aout

Mont D'origny

Mon cher M. Sabran

M. Adolphe m'engage à vous écrire pour vous
prier de présenter ces lignes à la Démocratie.

M. Barral est chargé des pièces d'un
procès dans lequel est engagé tout l'avenir de
mon industrie : il avait promis me renvoyer
ces pièces dans le courant du mois d'août dernier
il y a donc 3 mois que je devrais les avoir reçues
j'ai écrit deux fois à lui-même ou à la D. P.
pour que l'on me fit purement et simplement
le renvoi de mes pièces craignant que le travail
de M. Barral ne soit un obstacle. Je n'ai
encore rien pu obtenir.

Quoique M. Barral se soit chargé lui-même
de cette affaire je connais le peu d'intérêt
qu'il peut avoir pour moi mais ce que je ne
connais pas c'est que l'on compromette aussi
gravement la position d'un homme et que
des phalaënisiens se montrent aussi peu
soucieux des intérêts d'autrui qu'au contraire placé
à la députation le 30 juillet pour aller à Paris
en faire la demande en personne j'ai mis le
même jour une lettre de M. Barral datée du
28 qui contenait ces mots " j'ai remis vos pièces
à la Démocratie sous trois ou 4 jours et les
receverez il y a donc 13 jours et j'attends chaque
jour le courrier et je ne reçois rien.

La présente est donc pour vous prier de vous
présenter à la Démocratie pour faire un paquet
de mes pièces et les faire mettre à la poste

si je n'avais la crainte d'arriver à Paris
après leur départ je parterais au lieu de vous écrire
je me repose sur votre obligeance et vos prières

Dagieu.

C. S. v. B.

état approximatif des pièces à me faire renvoyer
à Bruxelles 3 dessins

4 déclarations particulières

3 mémoires

1 rapport d'expertise (copie)

1 votre rapport

Le travail de M. Barral a été fait

soignement

12

Maintenir l'administration des fontes à
cette distance.

Il vient de m'écrire en mon absence une
voiture de cette sorte laquelle je vous prie
de me vendre de la 6 pour 8 %
ce que contient ^{l'expédition et la vente par une quantité} cette ^{appelée} partie ne nous ayant
donnée que 15 Rls plus ^{sur toute la voiture} que ne porte elle
notre voiture et je vous prie dans
l'autre que quelqu'un soit élu remis au vendeur
un bon pour changer une nouvelle voiture
je refuserai de prendre livraison si à
l'arrivée il est dans un semblable état
je ne consentirai donc à faire ma provision
pour l'hiver qu'autant que vous me
garantirez un autre bien sur

agréer

Borthel

M. corps à ce tel

12

S'entendent que vous me signalez à deux
causes la première tient à ce que les surfaces
de fontes n'ont pas encore enlevées de l'intérieur
la suie ~~et~~ ^{et} combustible qui n'est pas
sec et dont l'humidité se rendue jusqu'à ce que
les plaques soient chauffées et enlevant des
plaques, il arrête feu quand le poile est fin
est que la chaudière aurait un petit trou à
qui n'est quasiment possible en une circonstance il
faudrait la tirer du poile et remplir l'eau je vous
la proposerai si elle peut